

## Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

\* 2 500 F au Collège Lumière pour le déplacement de 24 élèves à Woodford (Grande Bretagne) du 15 au 24 juin 1998 (échange scolaire).

\* 1 500 F au Collège Lumière pour le déplacement de 32 élèves à Vaihingen (Allemagne) du 22 au 29 juin 1998 (échange scolaire).

\* 1 260 F au Collège Diderot (à verser au Lycée Victor Hugo, comptable de l'opération) pour l'accueil de 15 élèves de Fribourg (Allemagne) du 13 au 20 octobre 1998 (échange scolaire).

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 5 260 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.06. 6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.*